

## La bourse ou la vie

Jacques Godbout

Volume 23, numéro 2 (134), mars–avril 1981

L'institution littéraire québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60253ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Godbout, J. (1981). La bourse ou la vie. *Liberté*, 23(2), 57–61.

## *La bourse ou la vie*

JACQUES GODBOUT

L'Institution littéraire est une structure médiévale qui s'est perpétuée malgré les nouveaux systèmes de pouvoir. Si les troubadours autrefois pouvaient gagner leur croûte dans les foires, les trouvères disaient pour leur part des vers devant les *happy few* de la cour. La richesse, la véritable richesse, permettait aux Seigneurs de s'offrir des domestiques et des artistes. Le mécénat a toujours été la Banque de l'Institution littéraire. Il suffisait au mécène d'avoir des sous et du goût. Un monarque à lui seul pouvait permettre, voir accoucher et réussir une Renaissance. Le Bienfaiteur, aimé ou honni, sujet des tableaux de Maîtres ou objet des tragédies, marquait sa société. L'écrivain était le prisonnier du roi, son public.

En démocratie électorale, avec une Assemblée nationale, des idéaux de société libérale, une répartition plus équitable des richesses, le mécène toujours nécessaire est devenu un Conseil des Arts anonyme. Le bon goût du Conseil des Arts, du Ministère des Affaires culturelles ou de tout Organisme de Bienfaisance envers les écrivains n'appartient cependant plus à personne, ni surtout en exclusivité au Ministre. Cela n'entend pas qu'il appartienne à tout le monde. Le roi avait ses favoris, qu'il choisissait selon son bon plaisir. Le Conseil des Arts aura ses Comités et ses jurys.

L'Institution littéraire, qui est un lieu de pouvoir possède toujours, comme au Moyen Âge, deux sources principales d'argent : les sous du peuple de la foire des best-sellers et l'or du Prince, c'est-à-dire le tribut que la société croit devoir lui verser. Le Prince espérait s'immortaliser par les Arts et la Littérature, nos sociétés ne pensent pas autrement. Mais elles laissent aux pairs le soin de distribuer la manne. C'est donc à l'Institution littéraire elle-même que l'on demande aujourd'hui d'avoir du goût. Il n'y a plus de monarque à qui il faut plaire ? Écrivains, nous allons nous plaire à nous-mêmes, suivant un système compliqué de consensus toujours en mouvance. Les valeurs par exemple seront cotées en bourses. Bourses de catégorie A pour Écrivains qui ont fait leurs preuves, c'est-à-dire qui, selon le Consensus, ont publié des livres « importants ». Bourses de catégorie B pour écrivains qui promettent. Ils doivent, évidemment, surtout promettre de s'inscrire dans l'évolution de la littérature, comme les écrivains de la catégorie A l'entendent. Car les Comités d'attribution de la catégorie B sont formés d'écrivains de la catégorie A. Pour ce qui est de A, comme on ne peut donner de bourses à tous chaque année, il suffit d'alterner : tantôt vous êtes du Comité, tantôt boursier. Il existe aussi, bien sûr, des Bourses de catégorie C, pour débutants. Celles-ci sont attribuées sur *recommandation*. Un parrain, comme dans la Mafia, permet d'y accéder. Il ne faudrait pas s'en scandaliser. Le jugement de goût littéraire par Comité ne peut que perpétuer le goût des Comités. Il n'y a rien là de scientifique, de toute manière, rien de quantifiable, il n'y a que des morceaux de discours auxquels on accorde, ou non, une valeur.

De même dans l'économie des valeurs industrielles. Ceux qui ont acheté des actions, rue Saint-Jacques, savent que la valeur cotée dépend moins de la réalité (les actifs de la Compagnie) que du « marché », c'est-à-dire de l'opinion, du désir et des craintes des spéculateurs. La seule différence est qu'en littérature les mouvements des valeurs sont beaucoup plus lents que ceux en dents de scie de la Bourse des banquiers. Le Conseil des Arts du Canada avait jadis fait établir des statistiques d'attribution qui prouvaient que les récipiendaires des bourses du Conseil étaient le plus souvent des auteurs que consacraient, par ailleurs, les prix littéraires. Le Président du Conseil s'était même publiquement félicité de voir autant d'anciens boursiers devenir

« Prix du Gouverneur général » ! Le contraire eût été étonnant ! Les jurys des prix ne sont pas pour contredire ceux des bourses ! Les membres en sont les mêmes. Et ils ont à cœur l'Institution. Grand bien nous fasse !

Ces caractéristiques du système bancaire de notre Institution littéraire ne sont pourtant pas sans conséquences néfastes sur la production. Pensée comme moyen de compenser l'étrécissement du marché, la bourse, comme elle est attribuée, est devenue peu à peu tout le Marché. On a vu, en 1980 par exemple, de jeunes écrivains obtenir de Québec de \$7,000. à \$10,000. pour « écrire un recueil de poèmes ». . . . L'éditeur du recueil recevait aussi une subvention pour éditer. Le distributeur pour distribuer. Et quand rien n'était vendu, le Conseil des Arts du Canada en achetait un lot pour placer ces poèmes dans les bibliothèques de nos ambassades. C'était en somme la « *Poetry Connection* ». Un recueil coûtait à l'État près de \$20,000. pour moins de cent lecteurs. Caricature ? Exceptions ? Et parfois l'auteur recevait un prix !

Si la *bourse* est la somme d'argent la plus importante, avec le prix littéraire, que peut recevoir un écrivain québécois, somme de beaucoup supérieure à ses droits d'auteur (15%) l'écrivain peu à peu écrira pour obtenir une *bourse*, c'est-à-dire produira des romans, par exemple, en vue de les faire sanctionner par l'Institution littéraire, c'est-à-dire l'Université, la Critique, les jurys du Conseil des Arts et le reste. La valeur d'un écrivain lui vaudra des valeurs. La cote d'un écrivain, dans la hiérarchie de l'Institution, déterminera *son salaire*. Évidemment l'on aurait pu penser les bourses comme des facteurs de multiplication des droits d'auteur, pondérés par des critères de qualité. Toute subvention à l'éditeur ou à l'auteur aurait pu tenir compte du succès du livre auprès du public et de la réussite de l'œuvre au plan artistique. Cette méthode aurait encouragé une littérature de marché. Mais de telles mathématiques auraient ébranlé l'Institution elle-même puisque les Comités d'attribution auraient été composés d'esprit mercantiles, et non seulement d'esthètes (qui touchent d'ailleurs des cachets intéressants pour assurer le bon fonctionnement de la répartition « démocratique » des impôts).

La littérature québécoise est peu à peu devenue le produit de l'Institution qui, lorsqu'elle rejette un auteur, lui enlève désormais ses moyens de subsistance. Seuls quelques solitaires peu-

vent jouer les troubadours et remplacer la bourse par le droit d'auteur. La presque totalité des écrivains du Québec vivent du « Bien-Être » artistique. L'Institution ne l'entend pas autrement.

Cela explique, il me semble, le débat perpétuel que l'on entend à propos des média et de la littérature. Les écrivains voudraient que leurs livres soient discutés et proposés sur la place publique, électronique ou imprimée, afin de « rejoindre » les lecteurs. Or les média, en principe, fondent leur rentabilité sur le nombre de lecteurs ou la cote d'écoute. On cherche, dans les média, à intéresser et atteindre des publics cibles. Alors pourquoi serviraient-ils de hauts-parleurs à une littérature et à des écrivains qui n'ont aucun intérêt économique à rejoindre, eux, les lecteurs ? ! Il y a, entre les média et les écrivains, un complet divorce. Ce n'est pas le cas aux U.S.A. ou en France. L'on sait comme à Paris la machine des média est au service de l'Institution littéraire. Mais à Paris les maisons d'édition sont des entreprises *privées* qui doivent *vendre* pour survivre. La littérature n'est pas *subventionnée* par *l'Express*, le *Nouvel Obs* ou TFI. Les livres dont on parle sont objets de commerce, les auteurs touchent des droits substantiels, l'économie même des Prix littéraires est objet de marchandage. Antonine Maillet, avec *Pélagie-la-Charette*, aura certainement retiré plus d'un demi-million de dollars de droits d'auteur. Elle peut bien se passer de l'Institution littéraire québécoise et rire des insultes que lui lancent boursiers et éditeurs subventionnés ! Elle écrit pour le public. C'est le théâtre qui le lui a appris. Michel Tremblay ne fait pas autrement dont les romans sont aussi des succès.

Or il n'y a pourtant pas à rougir d'une vie artistique qui exige des fonds de l'État. Les mécènes hier compensaient pour le manque à gagner puisque le peuple était illettré. Aujourd'hui l'on sait qu'à moins d'un marché de 12,000,000 d'habitants les arts ont besoin d'un système de péréquation. Le problème reste une question de *goût*, de choix, de moyens. Quelle littérature encourager ? La nôtre a comme fonction de perpétuer l'Institution. Cela nous donne malgré tout, bon an, mal an, par hasard et certainement pas autrement, quatre ou cinq livres que le public peut lire avec intérêt et plaisir. *Tous les autres* volumes sont publiés pour satisfaire les Comités de l'Institution. Et seule la radio FM (avec la section « Arts et Société » du *Devoir*) qui n'a pas à justifier, elle non plus, sa cote d'écoute, consacre des émissions à

cette littérature de boursiers, dont le « bon goût » et le « style » sont garantis par les divers Comités et Jurys.

Au bout du compte l'on peut vraisemblablement affirmer que les investissements de l'État, au Canada et au Québec, sous formes de bourses ou de subventions, n'ont fait qu'accroître la force de l'Institution littéraire sans accroître pour autant le public lecteur, ni même la qualité de la littérature. Un boursier qui écrit pour obtenir une nouvelle bourse, qui publie chez un éditeur subventionné sans égard au succès public, s'insère dans une littérature dont l'économie mène inéluctablement vers une écriture capricieuse et absconse. En réalité le mécénat d'État par Jury, le mécénat démocratique des pairs, menace de mort lente et sûre l'écriture québécoise. Quand on s'éloigne à ce point du marché l'on perd contact avec le véritable lecteur. En ce sens le système économique de notre Institution littéraire est devenu plus important que la littérature.